

GUIDE POUR METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : DOCUMENT UNIQUE ET PLAN D'ACTIONS DE PRÉVENTION



Copyright Vincent Gremillet INRS



Copyright Philippe Renault INRS



Copyright Vincent Gremillet INRS



Copyright Yves Cousson INRS

Département
des Risques
Professionnels

80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux cedex

Tél. : 3679
Service gratuit + prix appel

documentation.prevention
@carsat-aquitaine.fr

www.carsat-aquitaine.fr

Préambule

Le présent guide a pour objectif d'aider l'entreprise dans sa démarche d'évaluation des risques professionnels et d'établissement du plan d'actions pour assurer la santé et la sécurité au travail.

Depuis la loi du 31 décembre 1991, le chef d'entreprise doit évaluer les risques (principes généraux de prévention – article L 4121-3 du code du travail).

Réglementairement, cette évaluation des risques doit être suivie du plan d'actions définissant les améliorations et les solutions de prévention en rapport.

Ce guide présente des principes à mettre en œuvre pour être efficace dans la démarche qui permettra d'établir le document unique et son plan d'actions

de prévention. Il donne des modèles et exemples d'applications.

Ce guide tient compte des trois valeurs essentielles de l'Institution Prévention qui sont :

- la personne
- la transparence
- le dialogue social

ainsi que des cinq principes de l'Institution :

- l'engagement du chef d'entreprise
- le choix des outils d'évaluation
- l'autonomie dans la démarche
- l'association des salariés
- la mise en place d'actions de prévention

DÉFINITION des PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS dans ce GUIDE

Le danger ou phénomène dangereux est la propriété ou capacité intrinsèque d'un équipement, d'une substance, d'une méthode ou organisation de travail, de causer un dommage pour la santé des salariés.

Le dommage pour la santé des salariés peut être aussi bien physique que psychique.

La situation dangereuse est le contexte* dans lequel un ou des salariés sont exposés à un ou plusieurs dangers.

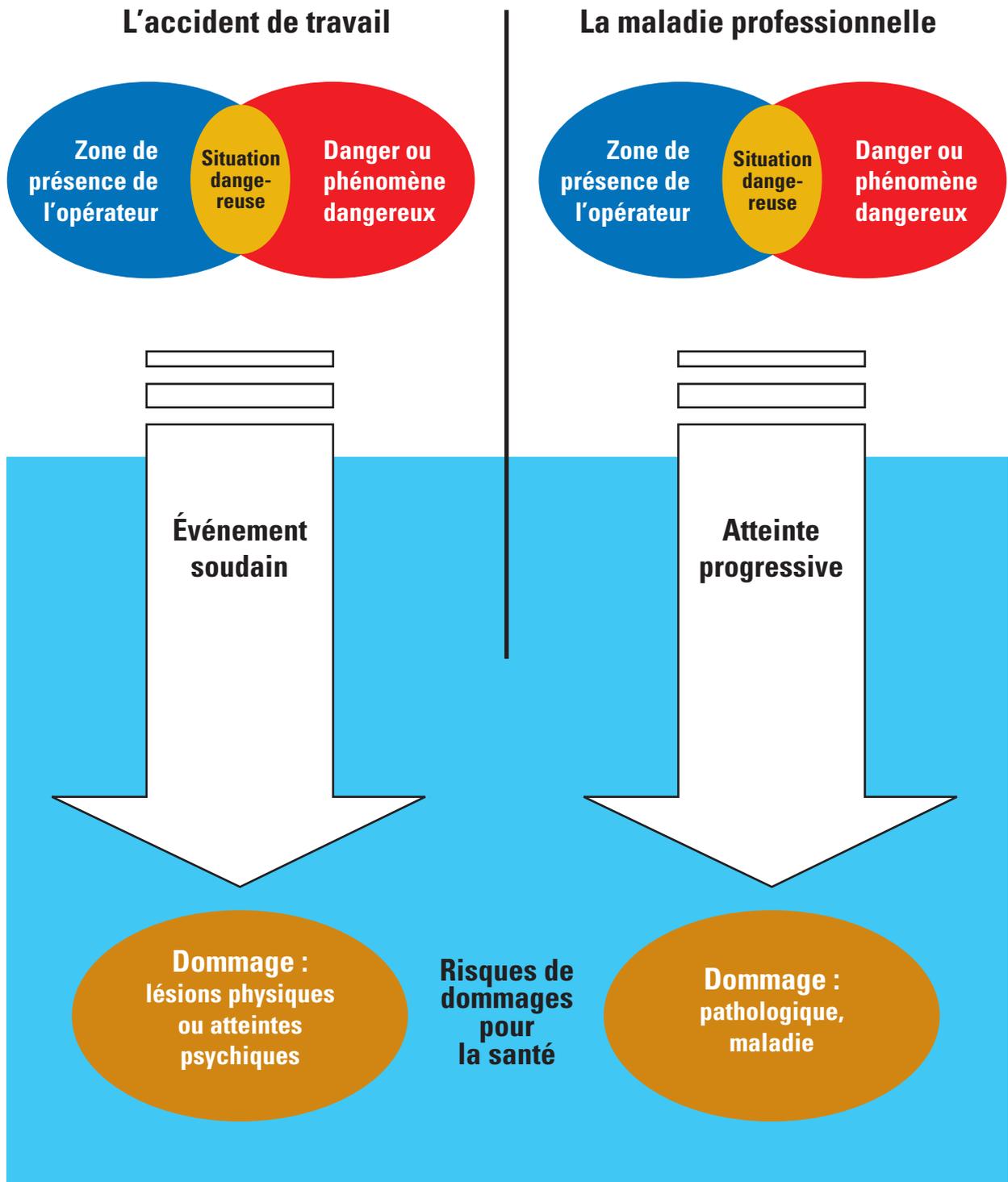
* à la fois géographique et temporel

Le risque de dommage pour la santé des salariés est une combinaison de :

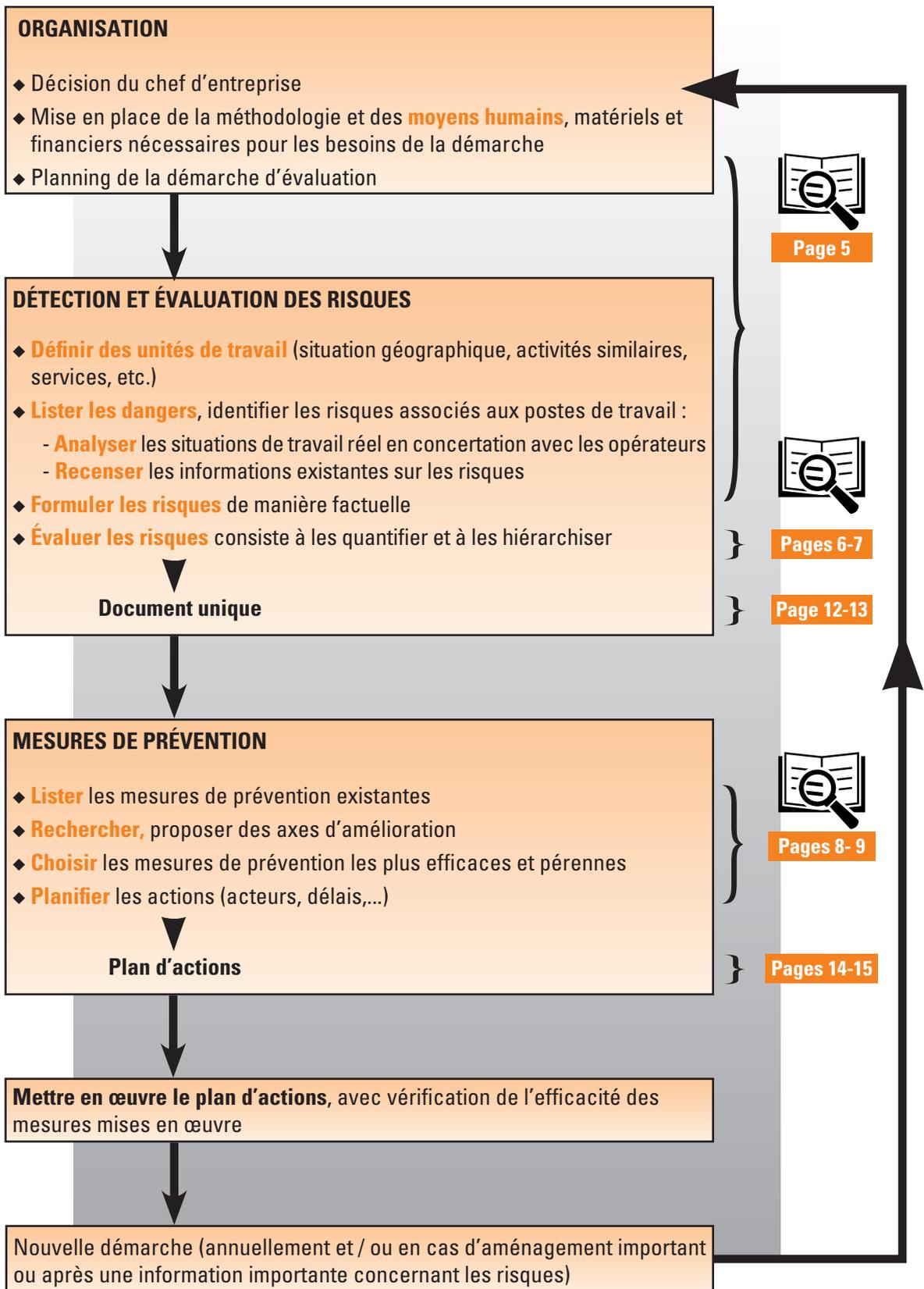
- *la gravité de ce dommage*
- et de
- *la probabilité de sa survenue.*

La démarche d'évaluation consiste à identifier, formuler, quantifier et hiérarchiser les risques dans l'entreprise en vue de mettre en place des actions de prévention appropriées.

DEUX TYPES DE PROCESSUS PEUVENT PORTER ATTEINTE A LA SANTÉ



DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE



ORGANISATION

Mise en place des moyens humains

La démarche globale de prévention impliquera tous les salariés de l'entreprise et sera conduite par le responsable lui-même ou son délégataire et comprendra une ou plusieurs personnes ayant des compétences en matière de santé et sécurité au travail telles que :

- la personne chargée de l'animation de la sécurité si elle existe,
- les représentants du personnel,
- des salariés au titre de leur expérience concernant l'exposition aux risques,
- le cas échéant, des experts externes à l'établissement (médecin du travail, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, etc.).

DÉTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES

Définir les unités de travail

La notion **d'unité de travail** doit être comprise au sens large, afin de recouvrir les situations très diverses d'organisation de travail.

Son champ peut s'étendre d'un poste de travail, à plusieurs types de postes occupés par les salariés ou à des situations de travail, présentant les mêmes caractéristiques.

De même, d'un point de vue géographique, l'unité de travail ne se limite pas forcément à une activité fixe, mais peut aussi bien couvrir des lieux différents (manutention, chantiers, transports, etc.).

Analyser les situations de travail réel

Seul l'opérateur du poste a la connaissance du travail réel, sa participation active est la clé principale de la réussite de la démarche.

L'observation des postes de travail et surtout le dialogue avec les opérateurs ont donc un caractère indispensable. Ils permettent de prendre en compte le travail réel des opérateurs, de visualiser, d'objectiver, d'évaluer le risque. L'observation et le dialogue sont complémentaires.

Recenser les informations existantes sur les risques

Il sera notamment judicieux de s'appuyer sur :

- l'analyse des accidents du travail (AT) avec ou sans dommage, des maladies professionnelles et à caractère professionnel,
- les rapports techniques des organismes de vérifications réglementaires (électricité, levage, pression, incendie, etc.),
- toute documentation en matière de santé et sécurité au travail (INRS, organisations professionnelles,...),
- les fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques,
- les propositions issues des contrôles de l'inspection du travail (IT), du service prévention de la Carsat, etc.
- la fiche d'entreprise établie par le médecin du travail,
- les mesures de nuisances (bruit, polluants, empoussièrément,etc.),
- les comptes-rendus des instances représentatives du personnel,
- l'état des bâtiments, des installations, des équipements, des matériels, etc.

Formuler les risques de manière factuelle

- **De Quoi ?** parle-t-on (risque de lésion, etc.)
- **Qui ?** est soumis à ce risque {quelle(s) est (sont) la (les) personne(s) exposée(s)}
- **Où ?** (préciser le lieu exact d'exposition)
- **Quand ?** le risque peut-il se manifester (préciser le moment dans la journée ou unité de temps plus grande)
- **Comment et Pourquoi ?** ce risque peut-il se manifester dans cette situation de travail ?

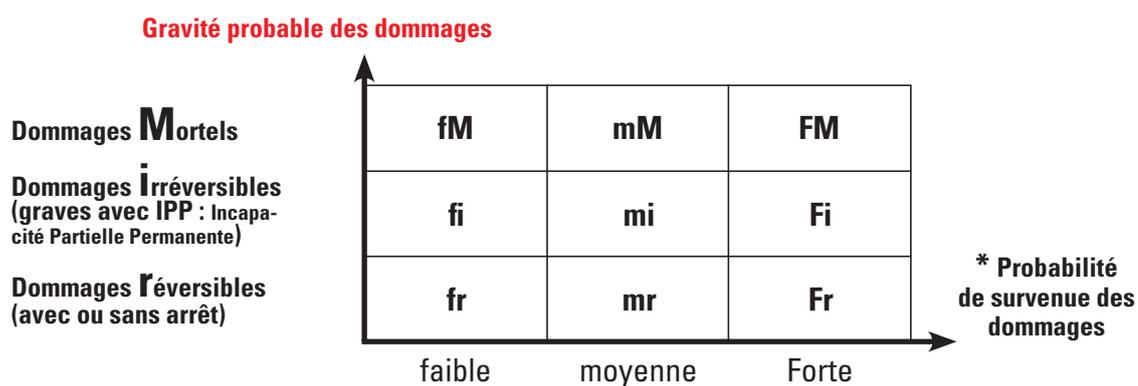
! Attention à ne retenir que les éléments vérifiables, objectifs, quantifiables et à exclure toute interprétation ou jugement de valeur.

ÉVALUER LES RISQUES PAR LA MÉTHODE DÉCOMPOSÉE

UN EXEMPLE PAR CETTE MÉTHODE

Méthode décomposée

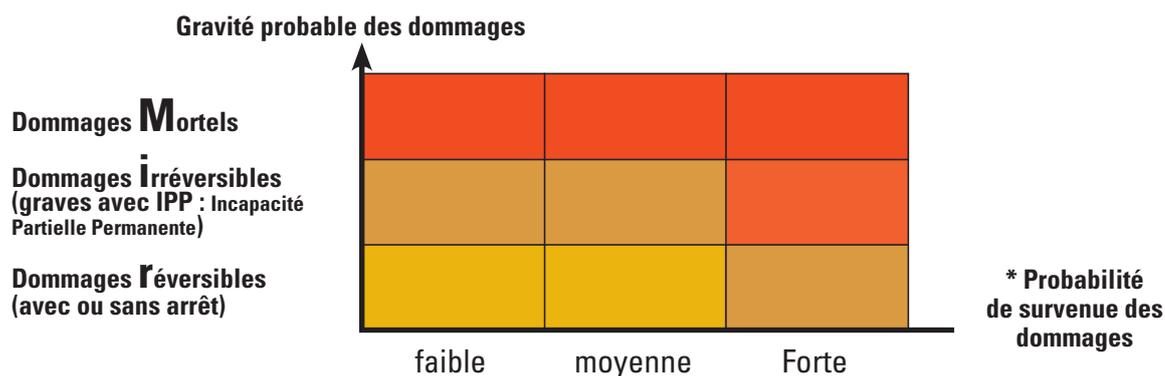
Quantifier : ce travail est effectué par la personne ou le groupe de travail chargé de conduire l'analyse des risques



* Exemple 1 : basé sur la fréquence d'exposition	moins d'1 fois / mois	d'1 fois / mois à 1 fois / jour	plus d'1 fois / jour
Ou			
* Exemple 2 : basé sur la durée d'exposition	≤ 10 %	de 10 à 50 % du temps de travail	≥ 50 %

Hierarchiser : cette décision appartient au chef d'entreprise

- Risque important ①
- Risque moyen ②
- Risque faible ③



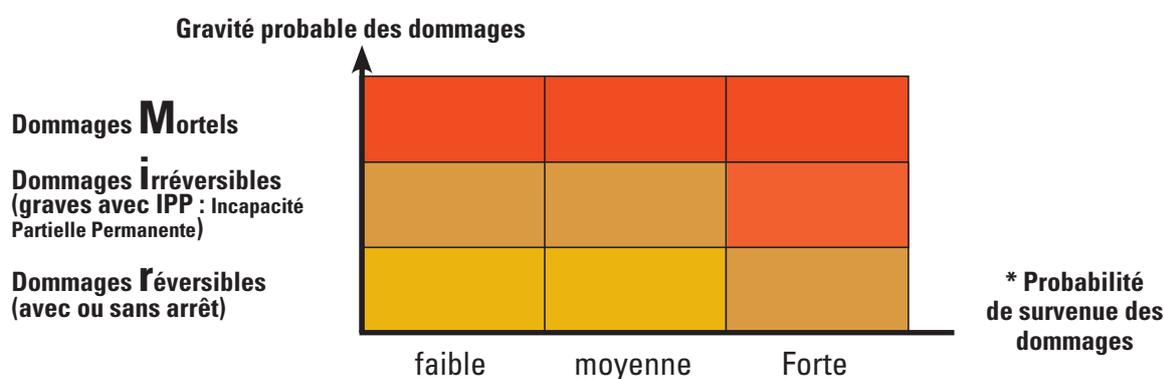
ÉVALUER LES RISQUES PAR LA MÉTHODE SYNTHÉTIQUE

UN EXEMPLE PAR CETTE MÉTHODE

Méthode synthétique

Évaluation directe :

- Risque important 1
- Risque moyen 2
- Risque faible 3



* **Exemple 1 :**
basé sur la fréquence d'exposition

moins d'1 fois / mois	d'1 fois / mois à 1 fois / jour	plus d'1 fois / jour
--------------------------	------------------------------------	----------------------

Ou

* **Exemple 2 :**
basé sur la durée d'exposition

≤ 10 %	de 10 à 50 % du temps de travail	≥ 50 %
--------	-------------------------------------	--------



AVERTISSEMENT : QUELLE QUE SOIT LA MÉTHODE UTILISÉE

Il s'agit d'évaluer les conséquences les plus probables de la survenue du risque sur l'individu. Attention à ne pas exagérer la gravité pour rester crédible !

Exemple : le dommage lié à une glissade de plain-pied lors de déplacements de personnes, même s'il peut exceptionnellement entraîner un accident mortel, serait classé dans une gravité faible.

Rechercher, proposer des axes d'amélioration

On peut agir sur :

- ⊗ le danger,
- ⊗ la situation dangereuse,
- ⊗ la présence de l'opérateur,
- ⊗ la gravité des dommages,

en utilisant des mesures qui concernent la technique, l'organisation et/ou l'individu.

Agir sur le danger : le supprimer, à défaut le remplacer, à défaut le rendre moins dangereux, à défaut l'isoler.

Agir sur la situation dangereuse : modifier la méthode de travail, modifier l'organisation du travail et/ou du poste de travail, améliorer l'aménagement du poste de travail, augmenter la compétence, signaler la situation dangereuse, contrôler le respect des consignes,...

Agir sur la présence de l'opérateur : diminuer la durée d'exposition, l'éloigner de la situation dangereuse, l'isoler de la situation dangereuse,...

Agir sur la gravité des dommages : limiter, diminuer les nuisances, diminuer les efforts ou les sollicitations de l'individu, faire porter les protections individuelles,...

La recherche s'effectue en respectant les principes généraux de prévention illustrés par le schéma ci-dessous :

Éviter les risques

Combattre les risques à la source

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins dangereux

Prendre les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle

TOUT EN :

- Adaptant le travail à l'homme
- Tenant compte de l'état de la technique
- Planifiant la prévention
- Informant, formant les opérateurs

Choisir les mesures de prévention les plus efficaces et pérennes

Dans le but de satisfaire les objectifs de résultats énoncés ci-dessus il est nécessaire de rechercher les mesures de prévention les plus efficaces et pérennes.

On peut ainsi retenir les critères suivants :

- veiller à ne pas déplacer le risque ou à ne pas en créer un autre,
- éviter que cette mesure n'entraîne une « surcharge physique ou psychologique » pour l'opérateur,
- s'assurer de la fiabilité de cette mesure,
- penser à la généralisation, s'il y a lieu, de cette mesure,
- veiller à ce que la mesure respecte la réglementation en vigueur.

Le chef d'entreprise décide de la solution qu'il retient à partir des propositions de mesures de prévention et met en place un plan d'actions.

LE PLAN D' ACTIONS

Généralités

Le plan d'actions récapitulera les décisions des actions à mener prises par le chef d'entreprise.

L'ordre et le délai de réalisation prendront en compte dans la mesure du possible la hiérarchisation de l'évaluation des risques.

Les mesures choisies dépendront :

- de l'efficacité des mesures envisagées,
- du délai de mise en œuvre possible selon des critères techniques, organisationnels voire économiques,
- des particularités de l'entreprise,
- etc.

Il comprendra notamment un échéancier, le nom ou la fonction de la personne chargée de chaque action, les critères permettant d'indiquer que chaque action a été réalisée, les éléments budgétaires, etc.

Le plan d'actions sera commenté aux salariés et présenté aux instances représentatives du personnel.

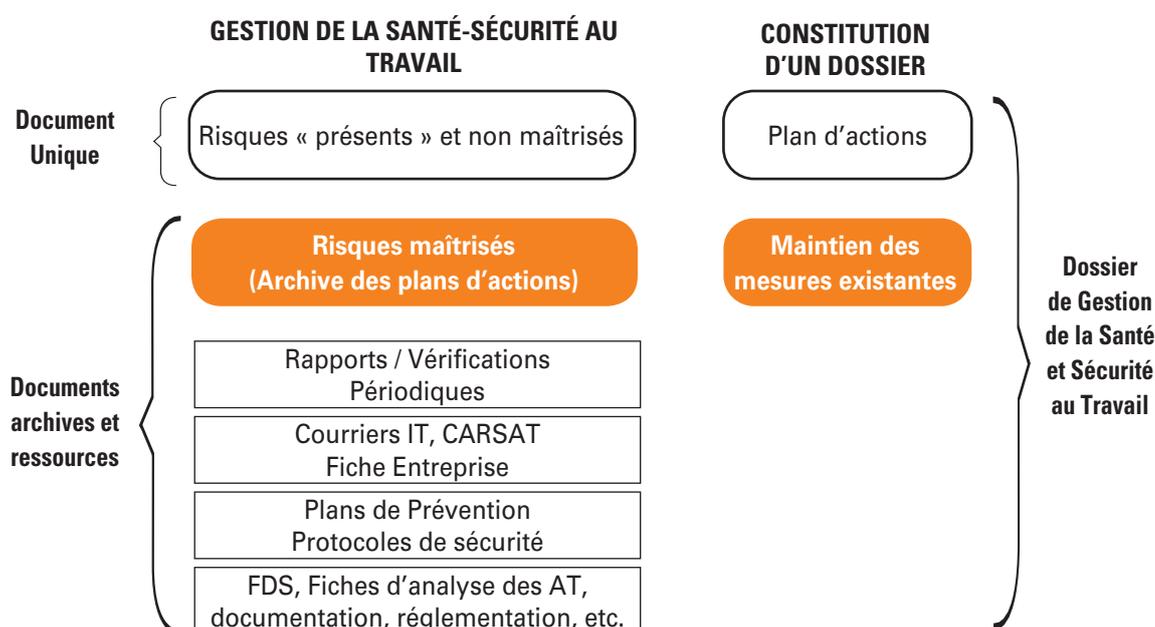
Application de la démarche

Des exemples de plan d'actions sont proposés à la page 15, à partir des situations décrites dans la rédaction du document unique du tableau page 13.

FICHE RESSOURCES

Proposition de liste de phénomènes dangereux/dangers et dommages/risques associés

Phénomènes dangereux / dangers	Risques (<i>Dommages physiques ou psychiques</i>)
Incendie-explosion	Intoxication, brûlures, asphyxie, contusions...
Électricité	Électrocution, électrisation, brûlures, ...
Manutention manuelle	Lombalgie, hernie discale, écrasement, sectionnements, coupures, piqûres, troubles musculo-squelettiques, ...
Déplacement des personnes	Décès, traumatismes divers, fractures, entorses, écrasement, ...
Chute d'objets, effondrement	Décès, traumatismes divers, fractures, écrasement, ...
Travaux en hauteur	Décès, traumatismes divers, fractures, entorses, ...
Produits chimiques	Brûlures, intoxication aiguë ou chronique (cancers, maladies professionnelles), allergie, irritation, empoisonnement, ...
Agents biologiques	Affection chronique, allergies, maladies professionnelles, ...
Nuisances physiques	Surdité, brûlures, malaise, déshydratation, fatigue, traumatismes articulaires, leucémie, ...
Équipements de travail	Décès, traumatismes divers, fractures, écrasement, (machines et matériels), ...
Organisation et méthodes de travail	Surcharge mentale, stress (dépression, anxiété, nervosité), fatigue, troubles du sommeil/digestifs/musculo-squelettiques, ...
Travail sur écran	Fatigue visuelle, troubles musculo-squelettiques, douleurs cervicales/lombaires, ...
Circulation à l'extérieur de l'entreprise	Décès, traumatismes divers, ...
Autres (espaces confinés, ...)	Décès, asphyxie, traumatismes divers, affections chroniques, allergies, ...





ANNEXES

Un modèle de rédaction de Document Unique

N° de la situation	Identification des phénomènes dangereux / dangers (Source potentielle de dommage pour la santé)	Situations dangereuses	Dommages / Risques (atteinte à la santé physique et/ou psychique)	Probabilité d'apparition du risque (FAible – MOyenne – FOrte)	Gravité des dommages (Mortel– DRéversible- D'Irréversible.)	Hiérarchie des risques 1 2 3
	<i>Lieu :</i>					
	<i>Lieu :</i>					
	<i>Lieu :</i>					
	<i>Lieu :</i>					
	<i>Lieu :</i>					

Exemple de rédaction de Document Unique

N° de la situation	Identification des phénomènes dangereux / dangers <small>(Source potentielle de dommage pour la santé) (Voir fiche ressources page 12)</small>	Situations dangereuses	Dommages / Risques <small>(atteinte à la santé physique et/ou psychique) (Voir fiche ressources page 12)</small>	Probabilité d'apparition du risque <small>(FAible – MOyenne – FOrte)</small>	Gravité des dommages <small>(Mortel– DRéversible – DIrréversible.)</small>	Hierarchie des risques 1 2 3
Exemple 1						
Lieu : Atelier de mécanique		Unité de travail : Dégraissage pièces				
1	Solvant cancérigène Pxxx03	2 opérateurs, 3 h / j dégraisent des pièces mécaniques au pinceau avec un produit contenant des solvants	Cancer bronchique, dermatoses, ...	<i>m</i>	<i>i</i>	2
Exemple 2						
Lieu : Chantiers		Unité de travail : Ravalement de façade				
3	Travail en hauteur pouvant entraîner une chute.	Les salariés de l'entreprise, 8h/j travaillent sur des chantiers de ravalement de façade	Contusions multiples pouvant entraîner le décès	F	M	1
Exemple 3						
Lieu : Atelier conditionnement		Unité de travail : Poste d'emballage				
4	Activités avec gestes répétitifs	En fin de tapis, 2 opérateurs prennent 4 000 paquets/h pour les ranger par 50 dans les cartons	Douleurs lombaires, troubles musculo-squelettiques	F	r	2
Exemple 4						
Lieu : Service Clients		Unité de travail : Plate-forme téléphonique				
10	Activités entraînant des contraintes mentales et psychiques	Les 10 télé-conseillères doivent répondre aux clients en 2 mn maxi pendant 7 h avec 1 pause 5 mn/h, en utilisant les aides affichables sur l'écran d'ordinateur. L'ambiance sonore est de 75 dB(A).	Stress, maladies somatiques ou cardio-vasculaires, troubles psychologiques	F	r	2
Exemple 4						
Lieu : Expéditions marchandises		Unité de travail : Zone chargement				
12	Chute de charges	Le cariste amène les palettes de colis sur la plate-forme à hauteur 1m10, elles sont reprises au transpalette, 3 camions tous les soirs à charger en 1 h 1/2	Traumatismes divers, écrasement d'une partie du corps, ...	f	r	3

Un modèle de rédaction de Plan d'Actions

N° de la situation	Moyens de prévention (constat et propositions du groupe d'évaluation) Existants Proposés	Choix du chef d'entreprise				Personne(s) chargée(s) de : - la réalisation - du suivi
		Décision du chef d'entreprise Choix du moyen de prévention	Délai d'exécution	Estimation du coût		
Lieu : Atelier de mécanique <i>Unité de travail :</i>						
Lieu : chantiers <i>Unité de travail :</i>						
Lieu : Atelier conditionnement <i>Unité de travail :</i>						
Lieu : Service Clients <i>Unité de travail :</i>						
Lieu : Expéditions marchandises <i>Unité de travail :</i>						

Exemple de rédaction de Plan d'Actions

N° de la situation	Moyens de prévention (constat et propositions du groupe d'évaluation)	Choix du chef d'entreprise			
		Décision du chef d'entreprise Choix du moyen de prévention	Délai d'exécution	Estimation du coût	Personne(s) chargée(s) de : - la réalisation - du suivi
Ex. 1 (Suite) Lieu : Atelier de mécanique Unité de travail : Dégraissage pièces					
1	Masque respiratoire anti-poussières P1 (existant, solution non adaptée) Substitution du solvant par des produits lessiviels..... Utilisation de bacs à ultrasons Méthode au trempé en enceinte fermée	Remplacer par masque vapeur A faire prioritairement Non retenue A étudier	Dans l'année A 3 ans	XX €	Chef d'atelier
Ex. 2 (Suite) Lieu : chantiers Unité de travail : Ravalement de façade					
3	Investissement en échafaudages normalisés NF. (existant) Installation, vérification, utilisation et formation suivant la R 408.	Politique de prévention en cours dans l'entreprise pour mise en œuvre sur chaque chantier			Chef d'atelier
Ex. 3 (Suite) Lieu : Atelier conditionnement Unité de travail : Poste d'emballage					
4	Possibilité d'arrêter le tapis (existant) Table à accumulation..... Alimentation des cartons par convoyage aérien Poste de travail adaptable en hauteur et inclinaison Organiser une rotation de poste dans la journée de travail.....	Maintien en l'état A faire prioritairement A faire A faire prioritairement	Dans l'année Année n+1 6 mois 1 mois	XX € YY € ZZ € 0	Chef de production
Ex. 4 (Suite) Lieu : Service Clients Unité de travail : Plate-forme téléphonique					
10	Postes de travail groupés par 4 (existant mais solution à améliorer) Organisation des pauses et de l'aide en ligne (existant mais à améliorer) Cloisonnement des postes par des cloisons acoustiques..... Traitement acoustique du plafond en matériaux absorbants Remplacer sonnerie par signaux lumineux..... Supprimer la limite du temps de réponse par appel.....	Maintien en l'état A améliorer A faire Non retenu A faire A étudier	Dans l'année Dans l'année 6 mois Dans l'année	XX € YY € 0	Groupe de travail Chef d'atelier Chef d'atelier
Ex. 5 (Suite) Lieu : Expéditions marchandises Unité de travail : Zone chargement					
12	Chariot élévateur vérifié périodiquement, sol plat et résistant (existant) Filmage ou housage des charges sur palettes	Maintien en l'état A étudier	Dans l'année		Chef d'exploitation



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé
au travail
Aquitaine